



<http://www.cgt.fr>
info@cgt.fr

L'urgence, c'est le social et la démocratie

La journée de mobilisation unitaire du 4 octobre, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, a permis aux salariés actifs, retraités et privés d'emploi, du public ou du privé, d'exprimer solidairement leurs attentes en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de retraite et de service public.

Le gouvernement s'était engagé à répondre aux exigences des salariés portées par leurs organisations syndicales.

Les dernières mesures annoncées par le Premier Ministre renvoient les salariés et leurs organisations syndicales à diverses commissions ou futurs rapports. Ces annonces n'amènent rien de concret et d'immédiat.

Les attentes sociales demeurent et le syndicalisme doit assumer toutes ses responsabilités pour se faire entendre du Medef et du gouvernement qui s'acharnent à opposer les salariés et à abaisser le coût du travail et de l'indemnisation du chômage.

Le patronat refuse de réelles négociations

Alors que les attentes portent avant tout sur une plus grande stabilité dans les parcours de vie, en particulier professionnels, le Medef entend faire accepter une «société du risque» faite de flexibilité et de précarité à outrance.

L'emploi va mal dans notre pays : si les statistiques affichent un recul du chômage, la situation ne s'améliore pas. La précarité progresse notamment à travers les emplois aidés, les radiations et les sorties du chômage sans reprise d'emploi. Un sans domicile fixe sur trois est un salarié. L'emploi industriel continue de régresser et de nouvelles suppressions d'emplois sont prévues pour 2006 dans la fonction publique et le secteur public et nationalisé.

Le Medef reste sourd aux revendications des salariés et rejette, sur l'ensemble des dossiers qui relèvent de sa responsabilité, toutes mesures pouvant améliorer la situation économique et sociale de notre pays.

Le gouvernement persiste à ignorer les dimensions sociales de la crise

Les événements du mois de Novembre dans les quartiers défavorisés ont mis dramatiquement en lumière l'intensité de cette crise sociale.

La Cgt condamne les actes de violences qui ne peuvent que stériliser l'expression des attentes et la concrétisation du progrès social.

Mais il ne faut pas se tromper de diagnostic : nous n'avons pas affaire à une crise des banlieues, encore moins à une crise de l'immigration et de la jeunesse.

Les causes sont à chercher dans les préoccupations exprimées : une école pour tous, l'accès à l'emploi, la dignité de la personne, les moyens pour vivre décemment.

Le gouvernement ne peut prétendre répondre à ce désarroi par des mesures d'exception concernant l'ordre public.

En réaffirmant la priorité à la répression, en stigmatisant et culpabilisant les populations les plus fragiles, il prend une lourde responsabilité. La surenchère verbale de membres de l'actuelle majorité contribue à aggraver la crise de confiance dans la démocratie.

Pour la Cgt, il n'y a pas de place dans une démocratie pour la xénophobie et le racisme. Elle continuera à combattre avec acharnement ces idées nauséabondes.

La Cgt condamne le maintien de l'état d'urgence, inutile pour la sécurité publique et dangereux pour la démocratie. L'expression des salariés pour des alternatives économiques et sociales ne doit pas être bridée.

D'autres choix économiques et sociaux sont nécessaires. Cela passe par de nouveaux droits démocratiques permettant à chacun d'intervenir sur les choix qui le concerne.

Le syndicalisme doit prendre ses responsabilités vis-à-vis des attentes des salariés.

L'exigence de véritables négociations doit s'exprimer plus fortement.

Le syndicalisme ne peut rester dispersé au risque de s'affaiblir encore, ni procéder à coups de déclarations tonitruantes qui contribuent à diviser.

La Cgt entend poursuivre sa démarche de rassemblement, de construction des mobilisations à partir des attentes des salariés afin d'obtenir des avancées concrètes et solidaires. C'est cette démarche qui lui vaut d'avoir obtenu récemment des créations nettes d'emplois à la Sncf et conforté largement sa place de première organisation syndicale lors des élections du Conseil d'Administration de La Poste.

Les négociations interprofessionnelles en cours : pénibilité au travail, assurance-chômage, accidents du travail et maladies professionnelles, discriminations,

doivent déboucher sur des avancées concrètes. Salaires et pouvoir d'achat doivent, dans le public comme le privé, faire l'objet d'une réelle progression.

Le Medef tente d'obtenir la caution des organisations syndicales sur une nouvelle convention d'assurance chômage qui, telle qu'elle est proposée, tourne le dos aux intérêts des salariés et des privés d'emploi. Les dernières propositions augmenteraient encore le nombre de chômeurs privés d'indemnisation et réduiraient les allocations de ceux qui en percevront encore.

La Cgt invite les salariés à peser sur le contenu de la négociation : il faut responsabiliser les entreprises en taxant l'emploi précaire, en apportant des garanties de haut niveau à l'Offre Valable d'Emploi, en préservant et garantissant le droit des chômeurs. Toutes les organisations syndicales ont jusqu'alors porté cette exigence.

Il n'y a donc, pour aucune organisation syndicale, aucune «bonne raison» de signer cette convention en l'état.

La Cgt invite les salariés à se rassembler dans chaque entreprise pour la défense de leurs revendications.

Elle appelle l'ensemble des salariés du privé et du public à préparer d'ores et déjà une mobilisation interprofessionnelle le plus unitaire possible pour la fin du mois de janvier. La responsabilité du syndicalisme est engagée, la Cgt assumera la sienne en favorisant les mobilisations et l'expression des revendications.

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec

**la
cgt**

Gagner

c'est possible

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.

